

FICHE D'INSCRIPTION

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU DEUXIEME GRADE DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DU MINISTERE DE LA JUSTICE ORGANISÉ AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Conditions à remplir :

- appartenir ou être détaché dans le corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice,
- avoir atteint le 4ème échelon du 1er grade du corps de secrétaires administratifs au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé,
- justifier, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé, d'au moins trois années de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent. Les services en tant qu'agent non-titulaire ne sont pas pris en compte.

VEUILLEZ RENSEIGNER TOUTES LES RUBRIQUES

N° de pré-inscription intranet : 2020 – SA2 2020 – 1

NOM D'USAGE (majuscules) :

NOM DE NAISSANCE :

PRÉNOMS :

ADRESSE :

.....

TEL :

Mail :

AFFECTATION ACTUELLE PRECISE :

- Ministère :
- Direction :
- Service / sous-direction / DIR / SAR :
- Bureau / DT / Etablissement / Unité :

Pour les candidats en fonction hors du ministère de la justice, préciser le dernier poste occupé au ministère de la justice :

- Direction :
- Service / sous-direction / DIR / SAR :
- Bureau / DT / Etablissement / Unité :

SERVICES :

CORPS (lister)	Depuis le	Durée totale dans <u>la catégorie B</u> au 31/12/2020
-	-	
-	-	

GRADE ACTUEL	Depuis le	

Echelon actuel	Depuis le	

Date du prochain échelon

Pour les candidats issus de la fonction publique militaire, préciser le mode d'entrée au ministère de la justice :

- détachement-intégration (article L 4139-2 du code de la défense)
- emplois réservés (article L 4139-3 du code de la défense)
- détachement (article L 4138-8 du code de la défense)

VALIDATION DU SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

(SG-SRH-SDPP-BGAFIAC, DAP-DISP, DIR-PJJ, DSJ-SAR...)

*Je déclare que le candidat remplit les conditions

*Je déclare que le candidat ne remplit pas les conditions

Rayer la mention inutile

Nom, signature et cachet du service de gestion des ressources humaines :

Fait à _____, le _____

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la transmission d'une fiche non validée et signée par le service RH, ou incomplète, entraîne l'irrecevabilité de l'inscription. Le candidat est seul responsable de l'envoi de cette fiche dans les délais requis.

Date d'envoi par le candidat :

Signature du candidat :

A retourner par le candidat au plus tard le lundi 4 mars 2019, 23 heures 59, heure de Paris à :

concours-sg-b@justice.gouv.fr